



Séparation de bien mariage comun

Par **fezaa**, le **25/03/2009** à **20:27**

je suis marie sous le régime de la communauté sans contrat de mariage et j'etais déjà en séparation pendant six (06) mois et apres ma femme elle a annuler la séparation et en vie ensemble avec deux (02) enfant

ma question est :

j'ai envie de acheter un maison mais ma situation avec ma femme est délicat (des probleme) si j'achete elle a droit de 50 pour 100 de la maison en cas divorce

alors je demande a ce que il ya un soulution de changé le régime de mariage ou de faire un contrat avec l'acceptation de ma femme en cas de divorce elle leura pas le droit de la maison. dans l'attente d'une réponse favorable de votre part veuillez agréer monsieur madame mes salutation distinguée.

et merci